FRC.1.7725

Case FRC 16349

OPINION

D R

STANISLAS DE CLERMONT-TONNERRE;

Sur la question du renvoi des Ministres.

THE NEWBERRY

OFINION

SABBANIS LA CRESWONLE COLONES

was to y Just de tenned die Minifores.

OPINION

DE

STANISLAS DE CLERMONT-TOMNERRE;

Sur la question du renvoi des Ministres,

2 . TEVE 20 Octobre 1790. I WEN SEP.

L'es équipages d'une escadre française se livrent se un dangereux esprit d'insubordination, ils resusent de se soumettre à une loi émanée de l'assemblée nationale & fanctionnée par le Roi paprés diverses mesures qu'aucun succès n'a suivies, nous chargeons quatre comités réunis de nous en presenter de nouvelles. Leur décret a trois parties, les deux premières ne sont pas l'objet de la délibération actuelle. La troisseme, pardonnez moi l'expression, je n'en ai pas trouvé de plus douce, présente une démarche coupable si son succès est certain, indigne de vous si son succès est douteux. Laissons les échappatoires & les sophismes. On veus que vous dissés au Roi que ses ministres n'ont pas la consiance de la nation. Où cette déclaration est

dans l'Opinion de ceux qui la proposent, comme dans la mienne, un ordre de les renvoyer, & alors la conflitution est évidement altérée, les pouvoirs sont confondues, l'assemblée nationale est despote. --- Ou l'on suppose que le roi, quoique instruit par nous : pourra les conserver, & alors nous faisons une fausse démarche, nous agissons sans prudence & sans dignité, nous appellons la désobéissance aux ordres du pouvoir exécutif en discréditant des agens que nous favons-ne pas pouvoir renvoyer, & nous nous couvrons du tort d'avoir manifesté une haîne impuissante & un vœu que l'on n'aurra past suivi. On ne me sortira pas de ce dilemne. - Je me fuivrai pas le préopinant, (M. de Beauharnais,) dans la distinction qu'il a saite du pouvoir législasif & du pouvoir constituant, & dans les inductions will a prétendu tirer de cette distinction dans la circonstance présente; je ne dis qu'un mot, il est clair. Si comme pouvoir constituant, vous avez un pouvoir dans bornes dans fon application, hâtez-vous de lui en donner dans fa durée ou vous êtes des despotes. Placez des bornes dans le tenips ou dans les choses, tout pouvoir qui n'est borne ni dans les choses , ni bar te temps est évidement le despotisme. a stante with the Oh com dictation eigh

Je ne m'effocerai pas de vous présenter dans leur ensemble la multitude de raisons qui combattent use motion que rien n'authorisoit à vous présenter. -- Par quel hasard vos comités dont vous interrogies l'Opinion sur la révolte d'une escadre, ont ils, fans vous indiquer démonstrativement les fils qui reprochent les deux objets, ont - ils, dis - je, ditourné voire attention vers un changement de ministère? Qu'ont de commun ces deux objets? est-ce parce que les ministres sont mauvais que l'escade resuse notre code penal? -- Le code penal, voil la difficulté, voilà l'objet de la révolte & de voile délibération. Mais les ministres..... Ils ne sont pour rien dans cette affaire, on ne vous a pas démondé qu'ils y eussent part. Est-ce parce que l'on cres que la gravité des circonstances exige un acte de vigueur, & qu'il est plus aisé de chasser des ministres. que de réduire des séditieux, est-ce pour cela que l'on vous propose sérieusement de faire, pour aires dire des ministres, un holocauste à la révolte? Elis Messieurs, on vous connoit bien mal quand ou vous propose de telles mesures. -- D'ailleurs où ist le vœu national? -- On a pu le reconneître l'aix dernier, lorsque sur toute l'étendue de la France. la nation s'éleva tout-à-coup contre le choix d'an

ministère précédé par la haîne publique, & par des actes de tirannie, & cependant je m'opposai seul dans cette assemblée, à ce qu'elle devint l'organe inconstitutionel d'une proposition semblable à celle qu'on vous propose aujourd'hui. On a pû reconnoître ce vœu national lorsque cette même nation applaudit au choix des ministres actuels, lorsque dans le sein de cette assemblée, ils vinrent accepter sollemnellement le sardeau de la responsabilité, lorsque vous leur déclarates que le choix du roi étoit celui que la nation eut elle-même présenté, (expression de procès-verbal.)

Mais aujourdhui j'avoue que je ne reconnois pase le vœu national, aucun département, aucune petition ne s'explique. Je me rappelle seulement qu'il y a six semaines que sous vos fénetres, un soir, 50 voix demandèrent le renvoi des ministres, & j'apprends aujourd'hui que dans vos quatre comités, réduits par hasard à 25 votans, on à découvert à une pluralité de 15 contre 10, que les ministres n'ont pas la consiance de la nation... Si ce sont la les caractères, les premièrs simptomes d'un vœu national, & si un vœu national ainsi découvert suffit à l'expulsion d'un ministre, certes vous ne trouverez pas un honnête homme qui accepte une place qu'un

tel moyen peut lui ravir, certes vous ne trouverez pas un frippon qui refute une responsabilité dont un tel moyen peut le délivrer, quand il voudra.

Je n'ajoute rien à ces considérations. Je ne répondrai pas même aux reproches dont un préopinant (M. de Cazalès) à poursuivi le ministre qu'il appelle fugitif & ses collègues qu'il appelle morts. Morts & fugitifs. Quand il à prononcé ces deux mots, j'ai eru qu'il s'interdisoit toure attaque.

Je passe aux excursions' qu'il a faites contre ceux qui n'épousent aucun parti. Jesuis un de ces hommes faibles ou changeants qui n'épousent aucun parti, & je ne répond qu'un mot à ce reproche --- montrez moi le parti qui à toujours eu raison, & si je l'ai déserté j'ai tort, mais ce parti n'est ni là, ni là.--- Et quand je suis arrivé ici je me suis dit comme plusieurs de mes collégues, je combattrai le despotisme & s'il succombe, je n'insulterai pas aux vaincus, je ne déponillerai pas les morts, je désendrai les droits du peuple & s'il triomphe je ne slatterai pas le vainqueur.

Je demande la question préalable sur la proposition des comités.

Nata. La proposition des comités a été rejettée.

and the second s

De l'Imprimerie de CHAUDRILLIE, rue de Chartres, No. 70, près le Palais-Royal.